

**ALSH Les Joyeux Rochois  
Fonctionnement pour l'année  
2024/2025**

- ◆ **Enfants** : Pour les **mercredis** : à partir de 3 ans (nés en 2021 et jusqu'au CM2).  
Pour les **vacances** : à partir de 4 ans (nés en 2020 et jusqu'au CM2)
- ◆ **Horaires** :
  - Le mercredi de 7h30 à 18h30 avec possibilité de prendre les repas sur place, (ces derniers seront préparés par les parents et réchauffés par les animateurs de l'A.L.S.H.).
  - Vacances : de 7h30 à 18h (repas idem).
- ◆ **Périodes** : tous les mercredis de l'année scolaire et toutes les vacances sauf celles de Noël.
- ◆ **Inscriptions** : sur le tableau d'affichage devant l'école primaire, la veille avant 14h dernier délai (sauf en cas d'activités exceptionnelles où l'inscription devra se faire à une date précise à **respecter impérativement**). **Les annulations d'inscription seront tolérées jusqu'à 3 jours** avant l'activité (problème du transport). Ne pas oublier de remplir la fiche de renseignements et de la remettre aux responsables. Bien penser à noter votre n° d'allocataire CAF ou MSA.

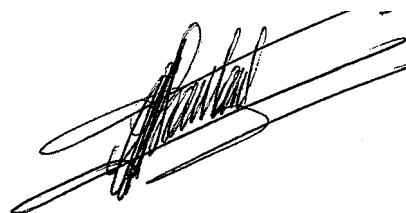
En cas de besoin, téléphone du centre aéré : 06 76 80 67 60

◆ **Tarifs (2024-2025):**

Tarifs	Quotients	1/2 journée	Journée
A	< 500	3.70 €	6.40 €
B	501/700	5.40€	9.60 €
C	> 701	6.50 €	11.80 €

En cas d'absence non signalée ou signalée hors délais, la journée ou la demi-journée vous seront facturées (sauf présentation d'un certificat médical).

Le Maire,



Maurice CHAUTANT.